



Le 18 décembre 2018, à 20 heures, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Nicolas CELLIER, Roger DUBOIS, Annie DUJARDIN, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Jean Charles GUIADEUR, Sylvie GUIBERT, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Lydie ROBUCHON.

Excusés : Pascal PIERRE, Nathalie TALON.

Secrétaire de séance : Nicolas CELLIER.

Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstentions
12	12	12	0	0

**Tarifs de location des salles communales et du mobilier 2019**

Madame le Maire :

- rappelle la délibération du 20 octobre 2016 décidant de maintenir les tarifs de location des salles communales et du mobilier (tables sur tréteaux, bancs/chaises) ;
- propose de réviser la grille tarifaire à compter de 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- fixe les tarifs de location des salles communales et du mobilier qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

**L'ORBRIE**  
**TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES**  
**ET DU MOBILIER (tables sur tréteaux et bancs/chaises)**  
**à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019**

COMMUNE		HORS COMMUNE	
ETE	HIVER	ETE	HIVER
à partir du 1 <sup>er</sup> mai	à partir du 1 <sup>er</sup> novembre	à partir du 1 <sup>er</sup> mai	à partir du 1 <sup>er</sup> novembre

**ASSOCIATIONS**

Assemblée générale	GRATUIT		60	80
Concours de cartes Loto	80	120	250	300
Vin d'honneur	60	100	150	190
Manifestation sportive ou culturelle	110	150	250	300
Dîner ou buffet dansant	110	150	250	300

**Les associations communales bénéficient d'une manifestation gratuite par an.**

## PARTICULIERS

Vin d'honneur	80	130	150	200
Repas de famille ou buffet	130	200	290	360
Mariage et lendemain ou location 2 jours	260	350	440	550
Mariage (la journée)	220	300	340	450

	ETE à partir du 1 <sup>er</sup> mai	HIVER à partir du 1 <sup>er</sup> novembre
<b>SALLE ANNEXE / habitants</b>	60	80
<b>SALLE ANNEXE / lieu de domicile hors commune</b>	70	100
<b>SALLE ANNEXE / rassemblement des familles et proches du défunt en cas d'obsèques</b>	30	30
<b>CLUB HOUSE / location réservée aux adhérents de l'Entente Sud Vendée et aux habitants</b>	60	80

### LOCATION DU MOBILIER (location réservée aux Orbriens)

Chaises/bancs ..... forfait 20 €

Tables et bancs/chaises sans livraison ..... forfait 30 €

Tables et bancs/chaises avec livraison ..... forfait 50 €

- dit que la présente délibération restera applicable tant qu'elle ne sera pas modifiée ou rapportée par une nouvelle délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme, à L'ORBRIE, le 21 décembre 2018

**Le Maire,**  
**Noëlla LUCAS**



Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet :

Publication :